BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 569

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Ventes et cessions

482 854 106 RCS Brest.
EINOVA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 370, Rue Blaise Pascal, ZA de Penhoat, 29860 Plabennec.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION Pour la société absorbante Dénomination : UNIXO Forme juridique : SARL Adresse du siège : 19 rue des Veyettes 35000 RENNES Montant du capital : 125 000,00 Euros Immatriculation : 801 174 947 RCS RENNES Pour la société absorbée Dénomination : EINOVA Forme juridique : SAS Adresse du siège : ZA de Penhoat 370 rue Blaise Pascal 29860 PLABENNEC Montant du capital : 10 000,00 Euros Immatriculation : 482 854 106 RCS BREST Évaluation de l'actif et du passif : Actif : 562 116,00 Euros Passif : 303 758,00 Euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : L'apport-fusion de la société absorbée ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles parts sociales de la société absorbante, cette dernière détenant la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbée. En conséquence, il ne sera pas procédé à l'augmentation du capital de la société absorbante ni à l'échange des actions de la société absorbée contre des parts sociales nouvelles de la société absorbante en rémunération de l'apport-fusion de la société absorbée. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant Date du projet commun de fusion : 26/11/2024 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 26/11/2024 au RCS de RENNES et au RCS de BREST.